

LEXIQUE



Afrique	Diplomatie Lybie Leçon de réalisme	2010.06.14
Afrique	Migrations Nigeria, la bombe à retardement	2010.06.14
Agriculture	Togo La révolution verte de Kossi Messan EWOVOR	2010.06.13
Économie	L'Etat paye ses dettes : les entreprises réinvestissent	2010.06.14
Gouvernance	Népotisme au Togo - Propension de Faure Gnassingbé à créer des postes à ceux qui perdent leurs charges	2010.06.14
administratives		2010.06.14
Médias	Voyage de Fabre à Paris : un fiasco !	2010.06.14
Politique	Togo Tous mobilisés le 15 juin à 8 h 00 pour défendre la liberté d'expression politique	2010.06.14
Politique	Dissolution d'OBUTS - jugement définitif demain 15 Juin	2010.06.14
Politique	Fabre « La crise sera réglée dans deux mois »	2010.06.13
Politique	Les Togolais de Côte d'Ivoire se rallient au mouvement	2010.06.14
Politique	Togo – Ghana Les pires flatteries de John Kufuor	2010.06.14
Politique	Togo Procédure contre L'OBUTS « un pas vers la suspension de l'Ufc », selon Claude AMEGANVI	2010.06.14
Sports	Mondial La victoire du Ghana accueillie avec joie à Lomé	2010.06.14
Social	Avs aux retraités vivant hors du Togo	2010.06.14

LE TEMPS Afrique Diplomatie Lybie Leçon de réalisme

Par François Modoux lundi 14 juin 2010

Le retour en Suisse garanti de l'infortuné Max Göldi procure un intense soulagement. Il signe aussi la fin d'une pénible épreuve qui aura rappelé à la Suisse qu'il n'est pas sage d'ignorer les rapports de force quand ceux-ci sont favorables à des puissants aussi féroces qu'imprévisibles.

La police genevoise avait de bonnes raisons d'interpeller le couple Kadhafi pris en flagrant délit de violence domestique. Sa faute a été de croire qu'elle pouvait, en toute impunité, agir plus durement contre le fils du colonel que si elle avait sévi, dans des circonstances analogues, contre n'importe quel citoyen helvétique.

Averties au préalable, les autorités fédérales ont pressenti le danger. Mais, au nom de valeurs qui font à juste titre la fierté des Confédérés – l'égalité devant la loi, le respect du fédéralisme –, le gouvernement suisse n'a pas empêché que l'irréparable ne soit commis. Une fois le fils Kadhafi arrêté comme n'importe quel gredin, la vengeance était programmée de la part d'un Etat ignorant notre ordre juridique et convaincu de sa supériorité, notamment forgée par sa position d'acteur clef du grand monopoly énergétique.

Pour avoir placé la satisfaction de sentiments nobles au premier rang de sa politique étrangère, la Suisse a mis en danger des compatriotes. Deux en particulier ont traversé un cauchemar. Des entreprises helvétiques ont été discriminées ou écartées d'un marché non négligeable.

Mise à genoux, à l'image de Micheline Calmy-Rey contrainte de s'incliner sous la tente du vieux chef maître en manipulations, la Suisse ne peut finalement pas prétendre avoir donné une leçon préventive aux méchants qui brutalisent les humbles sans jamais devoir rendre de comptes à personne.

La Suisse saura-t-elle apprendre de ce fiasco? Ignorer le danger et agir en solitaire en se prévalant de sa supériorité morale l'a conduite dans une impasse. Berne a dû se faire respecter en attaquant son adversaire sur son point faible – les visas – et en embarquant une Union européenne qui a appris à composer avec Tripoli pour ménager ses intérêts. Une terrible leçon de réalisme.

LE TEMPS Afrique Migrations Nigeria, la bombe à retardement



Alard du Bois-Reymond, le chef de l'Office fédéral des migrations, avec l'ambassadeur nigérian Martin Uhomoibhi. (Keystone)

[Jean-Claude Péclet](#) lundi 14 juin 2010

Trafiquants ou pas, les migrants nigériens sont de plus en plus souvent libérés depuis la mort de l'un d'entre eux et la suspension des vols spéciaux. Abuja demande à Berne d'accepter un quota d'immigration légale, demande délicate tandis que l'UDC veut durcir le renvoi des étrangers criminels

Cinquante mille francs: c'est la somme qu'a reçue, à titre de «geste humanitaire», la famille du Nigérian de 29 ans mort le 17 mars 2010 à l'aéroport de Kloten lors de son rapatriement forcé, confirme au Temps une source sûre. L'enquête, toujours en cours, devra notamment établir pourquoi une information essentielle – depuis quand l'homme faisait-il grève de la faim? – n'a pas été transmise du canton à la police de l'aéroport.

Pour le reste, les tensions les plus vives entre la Suisse et le Nigeria se sont calmées depuis la visite de l'ambassadeur Pierre Helg à Abuja, mi-mai, et depuis que le directeur de l'Office fédéral des migrations (ODM) Alard du Bois-Reymond a fait amende honorable devant l'ambassadeur nigérian Martin Uhomoibhi, fin avril. Quinze jours avant, le chef de l'ODM avait affirmé dans la NZZ am Sonntag que la plupart des Nigériens viennent en Suisse «non comme réfugiés, mais pour y exercer des activités illégales».

Quitte à heurter la fierté de ces derniers, les faits lui donnent raison. L'an dernier, près de 600 d'entre eux ont été condamnés en Suisse pour infraction à la loi sur les stupéfiants – chiffre qui représente un tiers des demandes d'asile nigérianes en 2009. C'est un fait aussi que 99% de ces 1786 demandes – six fois plus nombreuses qu'en 2007 – ne répondent pas aux critères de l'asile.

Au fait, pourquoi cette soudaine explosion? Mystère. Certes, la Suisse est riche, elle a mieux résisté à la crise que d'autres pays, et abrite la deuxième plus grande diaspora nigérienne d'Europe. Certains relèvent aussi que l'afflux de Nigériens a coïncidé avec la crise libyenne. Et la Libye, pays de transit, contrôle dans une certaine mesure les vannes de l'immigration – mais ce n'est qu'une hypothèse.

Ce qui est sûr, c'est que les propos décapants d'Alard du Bois-Reymond, survenus peu après la mort du requérant débouté, ont mis Berne dans une position de faiblesse vis-à-vis d'Abuja. Tant que les circonstances du décès ne sont pas éclaircies, la Suisse a suspendu ses vols de retour spéciaux vers le Nigeria (ils reprennent ces jours vers les autres pays). Et la situation devient difficile pour les cantons.

Deux chiffres résument le problème. A la fin du mois de mai, la Suisse comptait 887 Nigériens déboutés, en attente de retour. Mais il n'existe que 320 places dans l'ensemble des centres de détention administrative du pays. «Nous refusons quotidiennement des gens», dit Jean-Michel Claude, directeur de celui de Frambois à Genève. Des juges libèrent régulièrement des immigrants nigériens en situation de séjour illégale, comme le Vaudois Nicolas Perrinjaquet: «Du moment qu'il y a une impossibilité matérielle, juridique ou technique, d'effectuer le renvoi, il n'y a pas lieu de maintenir ces personnes en détention», dit-il. Un recours a été déposé contre cette interprétation de la loi, mais plusieurs interlocuteurs du Temps approuvent l'attitude du juge.

Le directeur de l'ODM précise que deux tiers des Nigériens refoulés peuvent l'être vers d'autres pays de l'espace Schengen où ils ont déposé une première demande d'asile, mais le faire n'est pas simple en pratique. Et sans retours forcés, «la motivation pour les retours volontaires diminue fortement», dit Urs von Arb, chef de la division retour à l'ODM et responsable de la «task force» Nigeria créée en avril. Bref, une petite bombe à retardement.

Les retours volontaires (lire ci-dessous), c'est justement une des mesures que veut encourager la Suisse à travers le «partenariat migratoire» dont la ministre des Affaires étrangères Micheline Calmy-Rey a lancé la négociation lors d'une visite à Abuja en avril 2009. Dans cette affaire, Berne est en position de demandeur face aux Nigériens, qui répondent en substance: «Nous avons déjà conclu un accord de réadmission en 2003, que voulez-vous de plus?»

Bonne question, admet-on dans les couloirs du DFAE et de l'ODM. Ce que veut la Suisse, sans oser le dire tout haut, c'est tarir le flux de migrants nigériens – devenir plus dissuasive. Le gouvernement nigérien est prêt à renforcer sa coopération en matière de visas, de contrôles et de rapatriement. Mais il veut quelque chose en échange et l'a fait savoir par lettre il y a quelques semaines, a appris Le Temps: un quota de migration légale («employment quota allocation», selon ses termes) du même genre qu'il a obtenu en Italie ou en Espagne. En d'autres termes, quelques centaines de permis de travail.

Politiquement, la demande est explosive, au moment où le Conseil fédéral cherche à vendre son contre-projet à l'initiative de l'UDC sur le renvoi des criminels étrangers. «Il est clair que nous ne pouvons pas donner ces quotas, nous n'avons pas les bases légales pour cela», dit Urs von Arb à l'ODM. Mais à ce stade, la Suisse n'a pas grand-chose d'autre à proposer. Or «si on veut résoudre un problème, il faut un budget», résume un diplomate.

Officiellement, il n'y a aucun lien entre le décès du jeune Nigérien ou les propos maladroits du chef de l'ODM d'une part, et la négociation du partenariat migratoire d'autre part. «Nous ne mettons pas de conditions à la reprise des vols spéciaux, nous voulons savoir ce qui s'est passé et comment améliorer les procédures», assure un représentant de l'ambassade du Nigeria à Berne. Une autre source est plus sceptique: «Même quand la justice zurichoise aura rendu son rapport sur la mort du requérant renvoyé, rien ne dit qu'Abuja acceptera la reprise des vols».

Mi-juillet, Alard du Bois-Reymond s'envolera pour la capitale du Nigeria. Il y présentera les mesures déjà prises par la Suisse – accompagnement médical systématique sur les vols spéciaux, meilleur flux d'information cantons-aéroports – et proposera peut-être que des fonctionnaires nigériens viennent en Suisse pour préparer et suivre eux aussi ces vols (où l'on compterait alors jusqu'à cinq ou six accompagnants par requérant débouté).

Le problème de fond, lui, n'est pas tranché: au moment où médias et politiciens célèbrent la «fierté retrouvée» de l'Afrique autour du Mondial, la Suisse est-elle prête à négocier une immigration légale de ce continent?



Agriculture Togo La révolution verte de Kossi Messan EWOVOR

Le Togo peut se targuer d'avoir réalisé une excellente campagne agricole. Les excédents permettent de constituer un stock de sécurité et d'aider les pays voisins victimes de la crise alimentaire. Le gouvernement entend moderniser la filière agricole - la mécanisation est encore peu développée - afin d'obtenir des rendements encore plus importants, y compris dans production cotonnière. Le ministre de l'Agriculture, Kossi Messan Ewovor reconduit dans ses fonctions, a la lourde responsabilité de dynamiser une agriculture qui fait vivre près de 75% des togolais. "Republicoftogo.com" l'a rencontré. Lecture.



Kossi Messan Ewovor

Republicoftogo.com : Le bilan de la campagne agricole 2009-2010 semble encourageant

Kossi Messan Ewovor : Elle s'est achevée par une forte augmentation de la production avec un excédent estimé à 90 mille tonnes de céréales. La production globale se situe autour de 1 millions de tonnes. Ce résultat est l'aboutissement de la volonté affichée par le chef de l'Etat et par le gouvernement d'accompagner les producteurs sous des formes multiples comme la mise à disposition des intrants, des semences, des moyens de laboure et un appui-accompagnement cohérent. Ce résultat vient confirmer les performances moyennes que nous avons déjà obtenues au cours de la campagne 2008-2009, qui était la première année de démarrage de ce programme d'urgence. Nous sommes donc optimistes pour la prochaine campagne.

Republicoftogo.com : Comment allez-vous gérer ces excédent de production ?

Kossi Messan Ewovor : L'Agence nationale de la sécurité alimentaire (ANSAT) a été chargée de commencer la collecte des excédents pour constituer un stock national de sécurité à hauteur de 10.000 tonnes. Nous travaillons également avec le Programme alimentaire mondial (PAM) à qui nous allons livrer 6000 tonnes destinées aux pays victimes de la crise alimentaire. L'Ansats achètera à des prix intéressants pour les producteurs.

Republicoftogo.com : Comment renforcer la production sur le long terme ?

Kossi Messan Ewovor : La volonté du gouvernement est de faire du Togo un pays performant en matière agricole. La stratégie, déjà éprouvée, se poursuivra. Nous allons procéder à l'acquisition de 30.000 tonnes d'engrais et semences qui seront mis à la disposition des producteurs au début de la campagne à des prix compétitifs. Par ailleurs, les actions d'encadrement des professionnels du secteur et une incitation à s'organiser en groupements seront poursuivies et amplifiées.

Republicoftogo.com : La politique de subvention des intrants est-elle suffisante pour relancer un secteur ?

Kossi Messan Ewovor : Sans doute pas. Le système d'exploitation doit aussi s'améliorer. Au Togo, le paysan utilise encore la houe et le coupe-coupe. Cela ne permet pas d'avoir une production à grande échelle. Il faut donc renforcer la mécanisation. Nous nous y attelons.

Republicoftogo.com : Dans son discours de politique générale, le Premier ministre a indiqué qu'il souhaitait parvenir en 2011 à une production de 80.000 tonnes de coton par an, elle est actuellement de 30.000 tonnes. Cette prévision vous paraît-il réaliste ?

Messan Kossi Ewovor : Nous avons totalement rénové la filière coton qui est désormais gérée en toute transparence et qui garantit des prix décents aux producteurs. Le gouvernement est déterminé à relancer de façon pérenne la production cotonnière dans le pays. Les prévisions annoncées par le Premier ministre sont parfaitement réalisables.



Économie L'Etat paye ses dettes ; les entreprises réinvestissent



Publié le 14/06/2010 Depuis trois ans, le Togo procède, progressivement, au règlement de sa dette intérieure. Des entreprises privées ou publiques voient enfin leurs créances honorées ce qui permet, pour certaines d'entre-elles de reprendre une activité.

C'est le cas de Sanecom, une société spécialisée dans la production d'uniformes pour l'armée.

Jadis à capitaux publics, puis rachetée quelques années plus tard par Auguste Sagbo, l'entreprise avait périclité au début de la décennie plombée par des mauvais payeurs, en l'occurrence l'Etat et une situation économique difficile.

Après une timide reprise en 2004, Sanecom est enfin de retour grâce aux 376 millions de Fcfa reçus du Trésor Public au titre de différentes factures dues depuis de nombreuses années.

Installée en Zone franche, la société a utilisé les fonds pour moderniser l'usine et recruter 130 ouvriers, tailleurs et couturiers, notamment.

« Nous sommes heureux de constater que Sanecom, qui livre des tenues aux Forces armées togolaises, a repris ses activités. Cela nous permettra de passer nos commandes sur place à un coût raisonnable », a déclaré le ministre de la Sécurité, Mohamed Atcha Titikpina lors d'une récente visite sur place.

Auguste Sagbo est heureux de voir sa société fonctionner à nouveau, mais reste prudent quant à l'avenir. Il s'inquiète en particulier de la concurrence sauvage des produits textiles venus d'Asie et, notamment, de Chine.

« Nous connaissons l'effet pervers de ces produits vendus à vil prix dans nos pays, mais nous avons l'avantage d'exister sur place et de proposer de la qualité. Je pense que la différence tient justement à cette confiance que nous créons et entretenons avec nos clients », explique le PDG qui est également le président du club de football d'Agaza (Lomé).



Gouvernance Népotisme au Togo - Propension de Faure Gnassingbé à créer des postes à ceux qui perdent leurs charges administratives

Sous Faure Gnassingbé, les postes de responsabilité à la tête de l'Etat sont considérés comme un gâteau à partager entre proches parents et amis. Le népotisme semble la chose la mieux partagée. Ainsi, le « fils de la nation » va jusqu'à créer des postes pour satisfaire ceux qui ont momentanément perdu leurs charges administratives. C'est le cas de l'ancien ministre des Affaires étrangères Koffi Esaw, de Mme Lydia Adanlété, d'Edem Kodjo ...

Le cas Esaw

En politique, le népotisme est caractérisé par les faveurs qu'un homme au pouvoir montre envers ses parents ou amis, sans considération du mérite ou de l'équité, de leurs aptitudes ou capacités. Cette pratique est courante dans la petite République du Golfe de Guinée coincée entre le Bénin et le Ghana. La récente preuve est la nomination de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Koffi Esaw, au poste de ministre, Conseiller principal à la Présidence chargé des Affaires étrangères et de Coopération. Un poste qui vient supplanter le très officiel ministère des Affaires étrangères et de la Coopération occupé par Elliott Ohin, un ami de Gilchrist Olympio, avons-nous fait remarquer dans notre parution de vendredi dernier. Une remarque qui n'a pas enchanté le site du gouvernement qui, dans sa façon de faire la revue de presse de vendredi, a voulu nous faire un cours de diplomatie en écrivant : « Le journal semble ignorer deux choses. D'abord, que la définition de la politique étrangère du Togo est une prérogative du chef de l'Etat ; ensuite que toutes les présidences à travers le monde disposent d'une cellule diplomatique. En France, si Bernard Kouchner est le ministre des Affaires étrangères, c'est bien Jean-David Levitte qui est conseiller diplomatique et sherpa de Nicolas Sarkozy et qui, à ce titre, met en musique la partition composée par le président français ».

Mais malheureusement, cet argument ne cadre pas avec le poste de réparation créé de toutes pièces par Faure Gnassingbé pour adoucir un proche parent débarqué du gouvernement. Il convient plutôt à la situation antérieure à la formation du nouveau gouvernement où Koffi Esaw était ministre des Affaires étrangères, donc le Kouchner togolais, et Robert Dussey, « conseiller diplomatique et sherpa de Faure Gnassingbé » qui est bien dans le rôle de Jean-David Levitte. Chose curieuse, dans l'argumentaire du site, on ne voit nulle part l'existence d'un ministre, Conseiller principal chargé des Affaires étrangères et de Coopération en dehors du ministre des Affaires étrangères et du conseiller diplomatique. La nouvelle invention de Faure Gnassingbé est une surcharge pour la République. La volonté de réduire à la portion congrue le ministre de Gilchrist Olympio est manifeste.

Lydia Adanlété dans la même situation

Militante de la CDPA, Mme Lydia Adanlété avait été nommée ministre déléguée auprès du ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de la Zone franche, chargée du Secteur informel dans le gouvernement d'union nationale de 2006 alors qu'elle n'était pas sur la liste de la CDPA. Après les législatives d'octobre 2007, elle n'avait pas été reconduite et son portefeuille créé de toutes pièces avait aussitôt disparu. Une situation inacceptable pour elle et elle l'avait bruyamment exprimée à l'époque. Pour calmer cette proche de la famille, le « fils de la nation » lui a taillé un poste sur mesure ; elle est nommée Directrice générale de la délégation à l'organisation du secteur informel. Du fait du manque d'infrastructures, elle était restée pendant longtemps à la maison tout en percevant son salaire. Placée au départ sous tutelle du ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et des petites et moyennes Entreprises, cette délégation à l'organisation du secteur informel peine à prendre ses marques. Et par enchantement, la loi portant sa création a été revue pour qu'elle dépende directement de la Présidence. Sans intermédiaire, elle rend directement compte à Monsieur le président.

D'autres personnes à l'instar de l'ancien Premier ministre Edem Kodjo ont bénéficié de ce traitement de faveur. Déchargé à la suite de la formation du gouvernement d'union nationale, M. Kodjo fut nommé ministre d'Etat à la présidence. Ce qui l'avait conduit à prendre une villa dans la cité OUA qu'il avait joliment baptisée « présidence annexe ». Quelle est la mission de ce ministère d'Etat à la présidence ? Quelle est son incidence sur la gestion des affaires du pays ? A chacun d'y répondre et de savoir que ce département dispose aussi d'un personnel à entretenir aux frais de la princesse.

Feu Dr Amah-Gnassingbé devenu un paria à l'UFC après son entrée au gouvernement « à titre personnel » a été aussi dédommagé avec un honorifique poste de conseiller à la présidence.

Ceux qui n'ont pas eu la chance de bondir ailleurs continuent de jouir des prérogatives ministérielles. Certains ont gardé leur voiture de fonction et percevraient leur salaire.

C'est donc une tradition qui a cours et les autres ministres qui viennent de perdre leur portefeuille, peuvent aussi en profiter. Mais avec cette façon de faire, le pays aura de la peine à prendre son envol.

R. Kédjagni

SOURCE: LIBERTE HEBDO TOGO



Médias Voyage de Fabre à Paris : un fiasco !



Publié le 14/06/2010 Une réconciliation est-elle possible à l'UFC ? **Forum de la Semaine** pose lundi la question, mais n'y croit pas tant le fossé est grand entre le camp de Jean-Pierre Fabre et celui de Gilchrist Olympio. « Les orthodoxes regroupés derrière Jean-Pierre Fabre, Patrick Lawson et Isabelle Améganvi posent comme condition sine qua none à toute réconciliation le retrait du gouvernement des ministres UFC. De leur côté, les amis de Gilchrist Olympio posent comme condition non négociable à cette réconciliation, une déclaration officielle du Bureau national portant annulation de la décision d'exclusion prise à l'encontre de Gilchrist Olympio et les ministres et députés de l'UFC », écrit le quotidien qui conclut : « Les deux positions étant totalement aux antipodes l'une de l'autre, on ne voit pas par quel miracle un camp s'humilierait à accéder aux conditions de l'autre ».

Courrier de la République revient sur le voyage de Jean-Pierre Fabre à Paris la semaine dernière parlant de « Fiasco ». « Ce qu'on peut dire, c'est que Jean Pierre Fabre gardera pour le restant de ses jours, le fiasco qu'a été ce voyage et les multiples désagréments qui ont meublé son séjour. Si le vieux Breton Yamgnane, qui fut membre du gouvernement français, n'a pas été reçu par Sarkozy, ce n'est pas un hystérique, un homme qui rêve en plein jour de la présidence togolaise qui sera reçu par le président français », écrit ce journal.

Liberté ne se prononce pas sur ce déplacement se contentant de publier les déclarations du secrétaire général de l'UFC affirmant que « Tous ceux avec qui j'avais rendez-vous m'ont reçu », mais sans donner le nom de ses interlocuteurs, précise le quotidien.



Politique Togo Tous mobilisés le 15 juin à 8 h 00 pour défendre la liberté d'expression politique



Le mardi 15 juin 2010, le Tribunal de Première Instance de Lomé est appelé à se prononcer sur l'éventuelle dissolution à titre définitif du Parti Politique ORGANISATION POUR BATIR DANS L'UNION UN TOGO SOLIDAIRE (OBUTS). Pour la première fois dans l'histoire politique récente du Togo, la justice pourrait être amenée à prononcer la plus grave décision qui serait attentatoire à la liberté d'expression politique. Il s'agirait purement et simplement d'une décision inique sans fondement juridique.

Nulle part au monde l'exclusion, la démission ou le décès d'un membre fondateur n'a mis fin et ne saurait mettre fin à l'existence d'un parti politique. Autrement c'est l'expression par excellence de l'arbitraire et de l'instrumentalisation de la justice par le pouvoir existant !

Si contre le simple bon sens, le Tribunal en arrivait à la pire extrémité en prononçant la dissolution d'OBUTS, il s'agirait d'une manœuvre politicienne de plus, pour faire taire la voix de tous les démocrates qui au Togo, ont décidé d'exiger la vérité des urnes, au nom de l'un des principes élémentaires et fondamentaux de toute démocratie moderne : la liberté d'expression politique.

Les nombreux messages publics de soutien venant du Togo et de la diaspora, de la part des Partis politiques et associations de la société civile, donne la mesure de la prise de conscience générale sur la gravité d'une telle décision, et sur l'hypothèque qu'elle ferait peser sur l'avenir du processus démocratique à construire au Togo.

Au nom de tous les soutiens qui se sont exprimés, le CVU appelle à la mobilisation générale de toutes les filles et de tous les fils du Togo où qu'ils se trouvent. Il exhorte vivement l'ensemble des démocrates du Togo à se rendre massivement devant le Tribunal de Première Instance de Lomé le mardi 15 juin à 08 heures, dans le plus grand calme et avec détermination, pour exiger qu'OBUTS soit rétabli dans tous ses droits. Il exhorte aussi tous les démocrates de la Diaspora à manifester leur soutien, le même jour d'une manière visible par tout moyen à leur convenance, pour montrer à l'opinion internationale la duplicité du régime de Faure GNASSINGBE et l'absence de séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire au Togo.

En avant la Résistance citoyenne, et que Dieu bénisse le Togo !

RENDEZ-VOUS le 15 JUIN 2010 A 8 h 00 DEVANT LE TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE LOME

Le Coordinateur International Provisoire du CVU,
Dr Yves Ekoué AMAÏZO



Politique Dissolution d'OBUTS - jugement définitif demain 15 Juin

Le tribunal de première instance de Lomé rendra demain matin son jugement définitif sur la dissolution du parti politique ORGANISATION POUR BATIR DANS L'UNION UN TOGO SOLIDAIRE (OBUTS). Le parti d'Agbéyomé Kodjo avait été dissout il y a dix jours pour non-conformité avec la charte sur les partis politiques.

La Charte des partis politiques exige que les 2/3 des membres fondateurs d'un parti politique soient originaires d'au moins 21 préfectures du Togo. C'était le cas pour OBUTS jusqu'à la démission de sept militants des 45 membres fondateurs. Deux des ex-membres avaient fait une requête devant le tribunal pour dissolution de leur ancien parti. La Cour constitutionnelle avait pourtant reconnu la légalité de ce parti en janvier dernier. Le parti d'Agbéyomé Kodjo avait interjeté appel.

L'inquiétude est grande dans le camp d'OBUTS et des membres du FRAC de voir ce parti dissout. Pour le Comité pour la vérité des urnes (CVU) qui trouve « inique et sans fondement juridique » le jugement du juge Pawélé Sogoyou, « pour la première fois dans l'histoire politique récente du Togo, la justice pourrait être amenée à prononcer la plus grave décision qui serait attentatoire à la liberté d'expression politique. » « Nulle part au monde l'exclusion, la démission ou le décès d'un membre fondateur n'a mis fin et ne saurait mettre fin à l'existence d'un parti politique », a indiqué ce comité à travers un communiqué. Le CVU invite par ailleurs les Togolais à aller soutenir massivement Agbéyomé Kodjo au tribunal demain 15 juin.

Plusieurs personnes étaient présentes au tribunal lors de la dissolution du parti il y a dix jours et avaient accompagné Agbéyomé Kodjo jusqu'à son domicile.

www.mo5-togo.com



Politique Fabre « La crise sera réglée dans deux mois »



Publié le 12/06/2010 « La sérénité doit revenir au sein de l'UFC et la solution à la crise qui secoue le parti sera trouvée dans deux mois à l'occasion d'un congrès extraordinaire », a déclaré samedi le secrétaire général de cette formation lors de la marche hebdomadaire du Frac, la 12e du genre depuis le 4 mars, à laquelle participaient environ 2000 personnes.

A propos de son récent voyage à Paris, le candidat malheureux à l'élection présidentielle, a affirmé que tous ceux avec lesquels il avait rendez-vous « l'ont reçu et ont compris le sens de sa démarche », ajoutant que « les résultats seraient visibles dans quelques mois », sans donner davantage de précision.

Au passage, il a égratigné les médias accusés de ne pas porter la bonne parole.



Politique Les Togolais de Côte d'Ivoire se rallient au mouvement

Le Front républicain pour l'alternance et le changement (Frac) n'est pas prêt à déroger à ses habitudes prises au lendemain de la proclamation des résultats de l'élection du 04 mars 2010. Ils étaient encore des dizaines de milliers de militants à défiler samedi dans les rues de Lomé pour exprimer à la communauté internationale, leur rejet du pouvoir en place et leur désir profond d'alternance et de changement. « Faure enfonce la douleur du peuple », « A bas les ventrocrates », « Jean-Pierre Fabre, le peuple te soutient », c'étaient les messages qu'on lisait sur les différentes pancartes des manifestants qui ont pris l'habitude depuis trois mois de sortir tous les samedis pour contester la « victoire » de Faure Gnassingbé et réclamer que soit rétablie la vérité des urnes et que le pouvoir soit rendu à son propriétaire légitime, c'est-à-dire à Jean-Pierre Fabre. A chaque marche, son affluence. Le samedi 12 juin dernier, ils étaient encore plus de cent- cinquante (150) mille personnes à descendre dans les rues. Jean-Pierre Fabre de l'Union des forces de changement (Ufc) et Me Abi Tchessa du Pacte socialiste pour le renouveau (Psr) ont entretenu le public sur les objectifs du Frac et sur la nécessité qu'il y a de rester mobilisés, puisque « la victoire est à portée de main ». « Restez mobilisés car l'heure du changement est très proche. Ce n'est pas une question d'année, ce n'est qu'une question de jours », a tenu à préciser Jean-Pierre Fabre, de retour d'une tournée européenne où il a eu des contacts avec des responsables européens. Celui-ci a fait un bref résumé de la tournée qu'il a effectuée en Europe et apporté un démenti aux rumeurs distillées au sein de l'opinion et qui ont fait état de ce qu'il n'a été reçu par aucun de ses interlocuteurs européens. D'après Jean-Pierre Fabre, ces rumeurs dénotent de la panique qui s'empare du camp adverse lorsqu'il est mis au courant des projets du Frac et c'est la raison pour laquelle il a essayé de distiller de fausses informations au sein de la population. « Avant mon retour au pays, j'ai appris que certains médias togolais racontaient que je n'ai pas été reçu ! Comment cela pourrait-il être possible ? N'est-ce pas très irréfléchi d'aller rencontrer des personnes sans au préalable prendre rendez-vous avec elles ? Qui court après l'esprit, attrape la sottise, a-t-il dit. Ils se croient plus intelligents et racontent des âneries », et pour mettre fin à toutes ces rumeurs, le candidat précise : « Tous ceux avec qui j'avais rendez-vous m'ont reçu. J'ai été bien reçu et ils ont compris le sens de notre lutte ». Il s'est cependant gardé de mettre sur la place publique, les tenants et les aboutissants de sa tournée. Le candidat du Frac a profité de l'occasion pour présenter toute sa sympathie aux sinistrés des dernières pluies diluviennes que Lomé a connues. « Avant toutes choses, déclare-t-il, je présente toute ma sympathie aux sinistrés des dernières pluies, ce n'est pour rien que nous luttons pour le changement. C'est pour empêcher ces genres de tragédies de survenir ».

Abi Tchessa du Pacte socialiste pour le renouveau (Psr), a de son côté encouragé les militants du Frac et le peuple à poursuivre la contestation jusqu'à l'obtention de la victoire. « La lutte est longue, averti-t-il, le chemin est long », cependant, reconnaît-il, avec ces genres de mobilisations, la victoire viendra coûte que coûte. « Mobilisons-nous toujours, exhorte-t-il. Ils ont voulu diviser le Frac en appelant certains leaders à les rejoindre », cependant, note-t-il, le Frac n'a été nullement atteint, au contraire, la mobilisation est allée crescendo. Mais révèle le président du Psr, le pouvoir n'a pas désarmé pour autant ; et pour enfoncer le clou et conduire le Frac à son démembrement, il a pris la décision de dissoudre l'Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (Obuts) d'Agbéyomé Kodjo parce que, « Obuts est un parti membre du Frac. Mais la lutte a continué », note-t-il. Le Frac, d'après lui n'acceptera jamais un président imposé au Togo, « cette époque est révolue ». Pour cette 12ème marche après la proclamation des résultats contestés de l'élection présidentielle, le Frac continue de recevoir le soutien de plusieurs organisations de la société civile, surtout des organisations féminines. Les femmes togolaises vivant en Côte d'Ivoire ont envoyé une délégation soutenir les manifestants. Leur représentante, Mme Marie Laure a encouragé le peuple à rester ferme et mobilisé et à compter sur le Créateur qui est capable de toutes choses. A noter également le ralliement de l'association des revendeuses du marché de Hanoukopé qui ont dénoncé l'état désastreux de leur marché et leurs conditions de travail.

Olivier Adja

LIBERTE HEBDO TOGO



Politique Togo – Ghana Les pires flatteries de John Kufuor

« La flatterie est une arme précieuse quand on a affaire à des jeunes; surtout quand cela ne vous engage à rien » (Isaac Asimov, Fondation)

Opposant au régime du Capitaine d'aviation John Jerry Rawlings, John Kofi Agyekum Kufuor était très proche de l'ancien président togolais, le Général Gnassingbé Eyadéma. Une amitié renforcée par le désamour entre Rawlings et Eyadema. Le Togolais accusant le Ghanéen de vouloir déstabiliser son pouvoir chèrement acquis en étant l'un des soutiens de l'opposition à son régime. Les rapports entre feu Eyadema et Kufuor étaient tellement étroits que les mauvaises langues n'avaient pas hésité à dire que le Togolais avait été déterminant dans sa victoire aux élections de 2000 mettant fin aux deux mandats de Rawlings. Depuis lors, les relations entre le Togo et le Ghana se sont affermies. Parfaite illustration, les soldats ghanéens venaient parader à Lomé lors de la fête de la division du 13 janvier. Ceci entraînant cela, les fils et les filles des deux chefs d'Etat se sont liés d'amitié et ce qui devrait arriver ... Après la mort du Général-président, Faure Gnassingbé a continué les relations diplomatiques et « familiales » avec Kufuor jusqu'à la fin du mandat de celui-ci en 2008. C'est dans cette dynamique que l'ancien président ghanéen a séjourné au Togo samedi dernier. Il s'est entretenu avec le « fils de la nation » à Pya, « l'occasion de le féliciter pour sa réélection et pour la formation du gouvernement de large union », à en croire la version officielle. Mais ce sont les déclarations faites par l'hôte ghanéen à l'issue de l'audience qui ont surpris les Togolais. L'ancien président ghanéen a affirmé que depuis son avènement au pouvoir, Faure Gnassingbé fait des efforts et qu'il a vu les routes de Lomé qui sont bien faites. Pour lui, le Togo avance. Une satisfaction qui a étonné et mécontenté en même temps plus d'un. « Etait-il sincère ou s'agissait-il d'une raillerie ? », s'est demandé une téléspectatrice.

Tout compte fait, le site gouvernemental « republicoftogo.com » aurait vu le côté cocasse de cette déclaration et se serait abstenu d'en faire large réverbération. « J'ai toujours entretenu de bonnes relations avec feu président Gnassingbé Eyadéma et ces relations sont restées intactes avec son fils. Depuis que j'ai quitté le pouvoir, j'ai toujours voulu le rencontrer pour échanger avec lui. Nous en avons eu l'occasion aujourd'hui et je l'ai félicité pour le travail qu'il fait pour reconstruire ce pays », a rapporté tout court le site gouvernemental. Pour nombre d'observateurs, c'est un discours flatteur que l'hôte ghanéen a servi pour faire plaisir à son frère, ami et ... Arrivé à Lomé par voie terrestre, on conçoit mal comment quelqu'un qui était dans un bolide aux vitres fumées, puisse apprécier l'état de nos routes qui font vibrer nos organes et qui nous causent tant de courbatures et de torticolis. Avec les infrastructures routières au Ghana qui font rêver tous les Togolais, le président Kufuor a tort de vanter la beauté des routes togolaises. Tout a l'air d'une moquerie. En dehors du boulevard du Mono qui est en train d'être refait, et peut-être du boulevard Gnassingbé Eyadema, les autres routes à Lomé sont dans un état lamentable. Un seul exemple, la rue de l'OCAM qui dessert les ministères de la Sécurité et de la Justice, et l'hôte ghanéen est vivement invité à y faire un tour. En tout cas, tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute.

Zeus AZIADOUVO

SOURCE: LIBERTE HEBDO TOGO

Politique Togo Procédure contre L'OBUTS « un pas vers la suspension de l'Ufc », selon Claude AMEGANVI



Des militants de l'Ufc brandissant une affiche de Fabre, le 2/03 à Lomé. (Ph Assignon/Afriscoop)

Dimanche 13 juin 2010 par [Edem GADEGBEKU](#), © Afriscoop

(Afriscoop Lomé) — Le vendredi 4 juin, le tribunal de grande instance de Lomé, par l'entremise du juge Pawelé Sogoyou, a suspendu provisoirement les activités de l'Obuts (Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire), un parti dirigé par l'ancien Premier ministre Agbéyomé Kodjo. Un verdict condamné unanimement par le Frac (Front républicain pour l'alternance et le changement), mais qui suscite des inquiétudes au sein des contestataires du président Faure Gnassingbé.

Depuis début juin, Obuts est sur la sellette au Togo. Une procédure judiciaire ouverte contre le parti de M. Kodjo a conduit à sa suspension provisoire et à la mise sous scellés de son siège. Un verdict qui n'a pas laissé indifférents les leaders du Frac. Ils y voient plutôt un alibi supplémentaire pour intensifier la mobilisation populaire contre le régime qui régent la vie des Togolais, indirectement et directement, depuis 1963. « Notre lutte pour un Togo démocratique commence en réalité à partir de ce mois de juin. Cette lutte a certes commencé en 1990, mais il est grand temps de ne pas faiblir », a indiqué à Afriscoop, Claude Ameganvi, le secrétaire général du PT (Parti des travailleurs). Pour lui, cette situation n'est que le début d'une stratégie politique visant à terme, à « bâillonner » l'opposition. « L'interdiction provisoire des activités de l'Obuts est un pas vers l'interdiction de l'Ufc. Si vous vous laissez faire, ce sera le tour de l'Ufc d'être bâillonnée », a-t-il averti. Jean-Pierre Fabre, candidat malheureux du Frac n'est pas resté en marge de cette solidarité vis-à-vis de l'Obuts : « Nous avons entamé, à la faveur de cette 11e marche de contestation du Frac, la deuxième phase de notre mouvement contestataire. Si le Rpt veut d'un nouveau 5 octobre 1990 (jour du procès contre des étudiants, NDLR) dans sa démarche d'interdiction des activités de l'Obuts, il l'aura. Jamais, nous ne devons laisser la procédure ouverte contre ce parti atteindre sa fin ultime » ! Selon une source judiciaire, cette interdiction provisoire est fondée sur l'article 23 alinéa 1 de la Charte des partis politiques pour « éviter des troubles ». Mais, elle ne peut « excéder une durée de trente jours ».

Le tribunal de Lomé a ainsi déclaré recevable l'action intentée par le sieur Gaston Vidada (« régulièrement exclu » de l'Obuts selon M. Kodjo) et 6 autres démissionnaires. Les « mécontents » prétendent la violation de l'article 11 qui encadre ce qu'on appelle dans le microcosme politique togolais, « la règle des 2/3 ». Il dispose que « les fondateurs d'un parti politique doivent être au minimum au nombre de 30 provenant des 2/3 au moins des préfectures ». « Cette règle ne prévaut qu'à la constitution d'un parti, mais pas durant toute sa vie. De fait, la plupart des partis politiques au Togo, à commencer par le Rpt seraient à ce jour, illégaux, dès lors qu'ils enregistrent des démissions et des décès », rétorque Agbéyomé Kodjo. « En s'appuyant sur la démission de 7 membres fondateurs sur les 45 de l'Obuts, provenant de 21 préfectures, le sieur Vidada et affidés demandent abusivement que la justice prononce la dissolution de l'Obuts qui selon eux, par ce fait, serait illégal », ajoute-t-il tout en dénonçant une cabbale politique. « Gaston Vidada et Kékéli Codjie ont été instrumentalisés pour faire taire l'Obuts. Je lance un appel à la mobilisation de tous les démocrates du Togo et du monde pour faire prévaloir la justice en faveur de notre formation politique. Le Rpt est en train d'accélérer sa propre chute. Persévérez tout juste et le changement que vous appelez de tous vos vœux aura lieu », analysait le 5 juin M. Kodjo. Ancien baron du Rassemblement du peuple togolais (Rpt, au pouvoir), et « protégé » du défunt président Eyadéma Gnassingbé, Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo a publié au début de la décennie écoulée, un brûlot intitulé « Il est temps d'espérer ». Dans ce document, il appelait le Rpt à « courageusement se remettre en cause » pour le bonheur des Togolais. La publication de cette diatribe a fait tomber Agbéyomé Kodjo en disgrâce. Une situation qui lui vaudra plusieurs années d'exil et un procès après son retour sur sa terre natale en 2005. Pour se lancer dans la course au fauteuil présidentiel du 4 mars dernier, l'ancien Premier ministre avait porté sur les fonts baptismaux l'Obuts. C'était au cours du second semestre 2008.

**Social Avis aux retraités vivant hors du Togo**

Publié le 08/06/2010 Dans le cadre du contrôle physique des pensionnés relevant du régime de la Caisse de Retraites du Togo, le Directeur Général porte à la connaissance des pensionnés (retraités, veufs, veuves, tuteurs d'orphelins et titulaires de rentes d'invalidité) résidant hors du territoire national, que l'opération de contrôle prévue à leur intention sera organisée dans les locaux des représentations diplomatiques ou consulaires du Togo dans leur pays de résidence selon le calendrier suivant :

ZONE EUROPE

14 juin 2010 Ambassade du Togo Paris, France
15 Juin 2010 Ambassade du Togo Paris, France
16 Juin 2010 Ambassade du Togo Berlin, Allemagne
17 Juin 2010 Ambassade du Togo Bruxelles, Belgique

ZONE AMERIQUE DU NORD

16 juin 2010 Mission permanente du Togo auprès des Nations Unies, New-York USA
17 Juin 2010 Consulat du Togo Los Angeles, USA
18 Juin 2010 Ambassade du Togo Washington, USA

Pays où le contrôle est effectué par un représentant du Consultant**Du 7 au 12 juin 2010**

Consulat du Togo Abidjan, Côte d'Ivoire
225- 07 0821 88
Consulat du Togo Dakar, Sénégal
221 - 77644 4273
CNSS Ouagadougou, Burkina Faso
226 - 7661.69 03
Consulat du Togo Niamey, Niger
227 - 97 96 66 45
Consulat du Togo Bamako, Mali
223-791 38 111

Autres pays où le contrôle est effectué par la représentation diplomatique du Togo**Du 14 au 18 juin 2010**

Ambassade du Togo Ottawa, Canada
1 613 235 64 25
Ambassade du Togo Pékin, Chine
86 10 65 3200 861
Consulat du Togo en Espagne
34 932 097 344
Consulat du Togo en Italie
39 688 641 062
Bureau de liaison Cotonou, Bénin
229-21318053
Ambassade du Togo Libreville, Gabon
241 053 96 120
Consulat du Togo à Yaoundé, Cameroun
237 76 48 40 49
Ambassade du Togo Kinshasa, RDC
243 89 6 90 77

Consulat du Togo N'Djamena,, Tchad
235 999 19 89

Au cours de cette opération, les intéressés sont appelés à se munir de :

- une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité nationale, passeport, carte de pensionné délivrée par la CRT, carte professionnelle de militaires, policiers ou douaniers) et une photocopie de cette pièce
- deux (2) photos d'identité.

Pour les enfants à charge, les pensionnés doivent produire les pièces suivantes :

- Le certificat d'inscription ou de scolarité dûment signé par le Directeur de l'Etablissement ou
- le certificat d'apprentissage dûment signé par le patron ou le maître d'apprentissage.
- ou encore, pour les enfants non en âge scolaire, le certificat de contrôle médical délivré par un Médecin.

Publié le 08/06/2010



Sports Mondial La victoire du Ghana accueillie avec joie à Lomé



La victoire du Ghana (1-0) sur la Serbie a été accueillie avec un tonnerre de joie dans la capitale du Togo qui fait frontière sur près 600 km avec ce pays, a constaté dimanche l'Agence Xinhua.

Des centaines de personnes sont sorties dans la fine pluie qui arrose la capitale togolaise depuis le déroulement du match pour savourer cette victoire et exprimer leur soutien à l'équipe du Ghana.

La radio nationale togolaise, Radio-Lomé, ne cesse de jouer de la musique ghanéenne depuis la matinée. Les commentateurs indiquent que le Ghana vient de montrer la voie à suivre aux autres équipes africaines au Mondial 2010 en Afrique du Sud.

Le Togo partage avec le Ghana les mêmes peuples le long de leur frontière. Son équipe nationale de football, les Eperviers du Togo, sont absents à ce premier rendez-vous mondial de football sur le continent africain en Afrique du Sud. Le public sportif togolais s'est rabattu sur les autres équipes africaines au mondial, regrettant le nul (1-1) de l'Afrique du Sud en match d'ouverture face au Mexique suivi sur écran géant au stade municipal dans la capitale togolaise.

La défaite (0-1) du Nigeria devant l'Argentine a été sa grande surprise suivie dimanche de celle de l'Algérie (0-1) devant la Slovaquie. Tous les regards sont tournés vers le Cameroun contre le Japon et la Côte d'Ivoire qui devra entrer dans la danse face au Portugal. Mais des inquiétudes persistent toujours, au sein du public sportif togolais, quant à la bonne forme du capitaine et attaquant ivoirien Didier Drogba blessé au cours d'un match préparatoire devant le Japon.